



Bureau
International
du Travail

Consultation Nationale sur le Développement de l'Entrepreneuriat **Féminin** à Madagascar



EFOI-Mada

Mars 2011

Bureau de pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles

Consultation Nationale sur le Développement de l'Entrepreneuriat **Féminin** à Madagascar

Bureau de pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles

Mars 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Données de catalogage du BIT

Consultation Nationale sur le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin à Madagascar / Bureau international du Travail, Bureau de pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles. - Antananarivo : BIT, 2011

1 v.

ISBN 978-92-2-225895-6 ; ISBN 978-92-2-225896-3 (web pdf)

International Labour Office; ILO Country Office for Madagascar, Comoros, Djibouti, Mauritius and Seychelles

esprit d'entreprise / travailleuses / égalité des chances dans l'emploi / emploi des jeunes / enseignement professionnel / formation professionnelle / Madagascar

03.04.5

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel : pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web : www.ilo.org/publns.

Table des matières

PREFACE	i
SIGLES ET ACRONYMES	iii
1. Contexte Pays	1
1.1. Environnement des affaires	1
1.2. Situation des femmes	2
1.3. Micro, petites et moyennes entreprises	3
1.4. Consultation nationale sur l'entrepreneuriat féminin	3
1.5. Objectifs	4
1.6. Méthodologie	5
1.6.1. Approche	5
1.6.2. Composition des groupes	5
1.6.3. Thématiques	7
2. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar	7
2.1. Constats	7
2.1.1. Absence de vision politique sur le développement de l'entrepreneuriat à Madagascar	8
2.1.2. Faiblesse des appuis	9
2.1.3. Faiblesse de l'accès à l'information et à la formation professionnelle	9
2.1.4. Pesanteur culturelle	10
2.1.5. Faible développement des échanges régionaux	10
2.1.6. Sur la problématique des jeunes.....	11
2.2. Recommandations générales	12
2.2.1. Principes.....	12
2.2.2. Elaboration d'une politique ou stratégie nationale	12
2.2.3. Coordination des appuis.....	13
2.2.4. Education et formation professionnelle	14
2.2.5. Volet culturel	14
2.2.6. Promotion des échanges	15
2.2.7. Formulation d'un Agenda africain pour l'entrepreneuriat féminin	15
2.2.8. Développement de l'entrepreneuriat des jeunes.....	15
3. Plateforme du Caire sur le développement de l'entrepreneuriat en Afrique	16
3.1. Résolutions du Premier Forum.....	18
3.2. Etat de la mise en œuvre de la Plateforme du Caire	19
3.3. Institutionnalisation de la Plateforme du Caire	23
3.3.1. Attributions.....	23
3.3.2. Organisation	23
3.4. Agenda du Second Forum Panafricain.....	24
4. Conclusion	25
ANNEXE 1 : LISTE DES ENTITES PARTICIPANTES	27
ANNEXE 2 : ARTICLES DE PRESSE	31

PREFACE

La contribution considérable des Micro et Petites Entreprises (MPE) au développement socio-économique est largement reconnue dans tous les pays sans tenir compte de leur niveau de développement, particulièrement en Afrique. Il est démontré, notamment pour le cas de Madagascar, que le secteur des MPE constitue un très important vivier d'emplois. C'est pour ces raisons que, suite aux effets de la crise planétaire, le développement de l'entrepreneuriat est au centre des stratégies de relance économique de par le monde. En effet, l'expérience internationale a montré qu'une croissance rapide a peu d'impact sur la réduction de la pauvreté sans une expansion du travail décent.

D'une part, l'OIT a toujours mobilisé ses efforts dans la promotion de l'égalité des sexes et l'éradication de toute forme de discrimination sur le marché du travail, y compris dans les secteurs de la création et du développement d'entreprises. D'autre part, les stratégies de l'OIT dans la promotion du travail décent accordent une place centrale à une approche pro-pauvre privilégiant les groupes vulnérables, parmi lesquels les femmes sont majoritaires.

La mise en place d'une stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin est donc une des réponses structurantes aux contraintes économiques et sociales nées de la conjoncture mondiale marquée par la morosité. Pour l'Afrique, un pas concret dans ce sens a été franchi avec la mise en place de la Plateforme sur le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin en 2009, sous l'égide de l'OIT.

Madagascar a initié des démarches en vue de mobiliser les acteurs pour une réflexion concertée sur le processus de développement de l'entrepreneuriat féminin. Les réunions de consultation des 23 et 24 février, qui ont vu la participation active des femmes entrepreneures, des partenaires au développement, des médias, ont été l'expression de cette volonté et constituent la première étape de la dynamique en marche pour la mise en place d'une stratégie concertée.

Le présent document retrace les principaux constats et les orientations essentielles pour les stratégies futures. Il constitue un premier outil de plaidoyer pour la

mobilisation des acteurs et des ressources dans le processus de développement de l'entrepreneuriat féminin.

Il est légitime de former l'espoir que la consultation nationale a permis d'enrichir les discussions et les réflexions et de favoriser la prise de conscience à tous les niveaux sur la question de l'entrepreneuriat féminin, et que la mobilisation de la partie nationale et des partenaires se poursuive et se renforce pour les prochains défis du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin et de la réduction de la pauvreté en général.



*Christian Ntsay
Directeur
Bureau de pays de l'OIT
pour Madagascar, les Comores,
Djibouti, Maurice et les Seychelles*

SIGLES ET ACRONYMES

BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BIT	Bureau international du Travail
DEF	Développement de l'Entrepreneuriat Féminin
IMF	Institution de Microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique
MPE	Micro et Petites Entreprises
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement

1. Contexte Pays

La conjoncture économique mondiale actuelle est marquée par les conséquences profondes de la crise d'origine financière, certes ponctuées par des signes de redressement, mais qui compromettent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et contribuent à l'aggravation de la pauvreté, notamment en Afrique, où les séquelles sont d'ores et déjà profondes.

Madagascar subit par ailleurs de plein fouet les impacts de la crise intérieure, qui se ressentent lourdement sur l'économie nationale et sur les conditions de vie de la population. Les effets de la crise sociopolitique suscitent des incertitudes, induisent un ralentissement de l'activité économique et pèsent sur les perspectives de croissance.

Malgré certains signes de stabilisation¹, la situation socioéconomique reste fragile. La situation de sous-emploi, déjà très importante, s'est encore renforcée, suite aux effets de la crise interne, touchant 42,2%² des actifs en 2010. Tout cela s'est répercuté sur les conditions de vie de la population, le ratio de pauvreté étant passé de³ 68,7 en 2005 à 76,5 en 2010.

1.1. Environnement des affaires

Selon *Doing Business*, Madagascar est classé⁴ 140^{ème} sur 183 pays en 2011, concernant l'environnement des affaires.

Les contraintes majeures concernent :

- les lacunes en matière d'accès au crédit qui n'est guère orienté aux micro-entreprises. On note également la lourdeur administrative qui pénalise plus les micro-entreprises par rapport aux grandes (les « guichets uniques » mis en place ces dernières années sont réservés aux « entreprises » et excluent les entreprises individuelles, la forme juridique la plus courante des micro-entreprises).
- l'accès au crédit demeure l'un des premiers obstacles à la création et au développement des entreprises. Si toutes les entreprises en général y sont confrontées, cela est plus marqué pour les entreprises de petite taille. En effet, celles-ci souffrent d'une faible capacité d'endettement et de négociation auprès des établissements financiers.

1 Bulletin de la Banque Centrale de Madagascar, mars 2011. BCM

2 Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. INSTAT

3 Enquête Périodique auprès des Ménages 2010. INSTAT

4 Doing Business 2011. The World Bank Group

- Il y a également lieu de s'interroger dans quelle mesure l'amélioration du climat des affaires comme la suppression de la taxe professionnelle, les réformes dans le foncier, la facilitation des procédures de publication, les réformes fiscales servent effectivement les MPE.

1.2. Situation des femmes

Malgré la réduction des disparités homme-femme, des écarts significatifs selon le genre persistent, principalement dans le domaine de la participation économique et politique. En effet, des écarts existent dans la rémunération du travail, les femmes gagnent en moyenne 66%⁵ des rémunérations procurées aux hommes du fait qu'elles sont plutôt insérées dans les emplois non qualifiés, la participation des femmes dans les postes de direction et dans les fonctions électives demeurent faibles.

Par ailleurs, vis-à-vis du droit d'entreprendre pour le cas de Madagascar, l'homme et la femme se trouvent dans une situation de droit à l'identique ; pourtant, seuls 32%⁶ des chefs d'entreprises sont des femmes et celles-ci sont souvent confinées dans des postes moins qualifiés, laissant peu de perspectives de promotion. Ces situations sont pour une grande part dues au faible accès des femmes aux ressources productives comme la terre et le crédit.



Packaging jus de fruits.

⁵ Rapport National sur le Développement Humain, 2010

⁶ Genre, Pauvreté et Emploi. BIT 2004

1.3. Micro, petites et moyennes entreprises

Les micro-entreprises et PME jouent un rôle primordial au sein de l'économie nationale. Leurs contributions et leurs performances sont matérialisées par leur capacité à générer une part substantielle de valeur ajoutée, et à créer des emplois. En effet⁷, la part des micro-entreprises dans la création de valeur ajoutée est de 41,5%, celle des Petites et Moyennes entreprises de 42,9%, et celle des grandes entreprises de 15,7%. Par ailleurs, en termes d'emplois générés, 54,9% relèvent des micro-entreprises, 22 % des petites et moyennes entreprises, et 23,2% des grandes entreprises.

Cependant, les micro-entreprises et les PME sont fragilisées par certaines caractéristiques et par plusieurs facteurs exogènes. Les investissements des micro-entreprises reposent en grande partie sur les fonds propres, entraînant un faible niveau d'investissements. La situation est aggravée par l'accessibilité limitée au crédit bancaire et par le faible taux de pénétration des institutions de micro-finances, et par le manque d'entrain des entrepreneurs des micro-entreprises à recourir aux systèmes de prêts formels, en raison d'appréhensions d'ordre socioculturel. Elles sont aussi précarisées par la tendance vers la baisse de la demande intérieure, le climat des affaires peu incitatif et le manque d'appui. Le manque de compétitivité et l'ouverture très limitée aux marchés extérieurs qui ne bénéficient qu'à un nombre très restreint d'entrepreneurs dans ce secteur sont également des pierres d'achoppement à leur développement.

1.4. Consultation nationale sur l'entrepreneuriat féminin

Considérant l'impact de la crise financière et économique mondiale, auquel s'ajoutent pour plusieurs pays africains — dont Madagascar — de graves crises politiques, l'Organisation Internationale du Travail a initié en partenariat avec la Banque Africaine de Développement, et conformément à ses engagements impliqués par la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi, la Plate-forme d'action du Caire pour le développement de l'entrepreneuriat féminin. Associant les femmes entrepreneures et différentes parties prenantes, c'est une plateforme de discussion sur les défis et les opportunités relatifs au développement de l'entrepreneuriat féminin dans un contexte de rétablissement économique. Dans la foulée, un second Forum est prévu se tenir courant mai 2011.

⁷ Rapport National sur le Développement Humain, 2010

Pour Madagascar, la participation au processus est d'autant plus justifiée vu les effets de la crise interne et les défis urgents et impératifs à relever qui en découlent. Ainsi, le Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo a organisé pour Madagascar une consultation préalable des acteurs nationaux, qui s'est déroulée les 23 et 24 février 2011.



1.5. Objectifs

La consultation a visé principalement à :

- Etablir un état des lieux sur l'entrepreneuriat féminin à Madagascar
- Déterminer les lignes générales de la stratégie future de promotion de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar, avec l'appui des partenaires au développement
- Formuler les recommandations en vue du second Forum du Caire pour le développement de l'entrepreneuriat féminin

De par ces objectifs globaux, la consultation devait permettre :

- Une appropriation nationale du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin
- Une réflexion sur la problématique générale des questions portant sur le genre et l'entrepreneuriat féminin, ainsi que des stratégies à mettre en œuvre

- Une évaluation des initiatives prises dans le sens de la mise en œuvre du développement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar
- La confrontation des visions et la formulation des recommandations en vue du Deuxième Forum prévu au Caire en Mai 2011

1.6. Méthodologie

De manière générale, la consultation nationale a atteint les objectifs fixés en raison, d'une part, de la forte mobilisation des femmes entrepreneures, des partenaires sociaux et des autres acteurs du développement, et d'autre part, de la qualité des propositions formulées par les participants.

1.6.1. Approche

L'approche participative a été la règle dans la conduite méthodologique du processus de consultation. De l'identification des participants à la définition la stratégie, les initiatives des parties prenantes ont été sollicitées afin de favoriser leur implication et leur appropriation. Un autre facteur dans la conduite de la méthodologie a été le souci permanent d'une représentation équitable des principaux secteurs et des régions. Enfin, des représentants des média ont intégré les groupes de discussion afin de permettre une meilleure diffusion du déroulement et des résultats du processus.

Les participants ont été organisés en plusieurs *focus groups* afin d'assurer l'obtention à la fois d'informations homogènes et recoupées, et de points de vue diversifiées. La technique d'entretien et d'animation utilisée a été celle du *brainstorming*.

1.6.2. Composition des groupes

Les participants ont été organisés en trois groupes composés chacun d'une vingtaine de membres, répartis comme suit :

- Un groupe de femmes entrepreneures représentant les principaux secteurs d'activité et les principaux pôles économiques régionaux
- Un groupe des associations, des partenaires sociaux et des organisations œuvrant dans le développement de l'entrepreneuriat féminin
- Un groupe des partenaires techniques et financiers, dont les agences des Nations Unies et les bailleurs de fonds



Examen salon de coiffure.



Artisanat vannerie.



Matériels de lapidairerie.

1.6.3. Thématiques

Les discussions ont été centrées sur deux thèmes principaux. La technique utilisée a été celle du « *brainstorming* ».

Thème 1 : L'entrepreneuriat féminin à Madagascar

- Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin : contraintes, opportunités, évaluation des initiatives passées ou en cours, ...
- Propositions sur les lignes stratégiques à adopter, considérant le contexte et les attentes de chacun
- Stratégies de mobilisation des ressources

Thème 2 : Plateforme pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin pour l'Afrique

- Revue des objectifs de la Plateforme pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique
- Rôles et organisation de la Facilité pour l'entrepreneuriat féminin en Afrique
- Agenda du second Forum

2. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar

2.1. Constats

Plusieurs constats ont émané des participants, concernant les réalités et l'environnement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar. L'accent a été mis sur les principales contraintes.

Il y a lieu de noter en premier lieu que les femmes ne relèvent aucune forme de discrimination sur le plan structurel quant à l'entrepreneuriat, tels que l'accès à l'éducation, l'information et la formation professionnelle, l'accès aux ressources productives dont particulièrement le crédit. Toutefois, d'aucuns s'accordent à dire que des disparités assez flagrantes subsistent entre homme et femme entrepreneurs, mais cela relève davantage des mentalités et des contraintes

d'ordre culturel. Considéré sous cet angle, l'entrepreneuriat féminin partage en grande partie la problématique de l'entrepreneuriat et de l'environnement des affaires en général, hormis celle inhérente au facteur culturel, qui, il faut le souligner, grève de manière assez significative la latitude pour les femmes à saisir les opportunités d'affaires.

2.1.1. Absence de vision politique sur le développement de l'entrepreneuriat à Madagascar

Bien que des initiatives d'appui à l'entrepreneuriat, émanant du pouvoir public et du secteur privé, existent, les actions et les stratégies ne cadrent dans aucune vision politique globale. A plus forte raison, un cadre légal et programmatique destiné à développer spécifiquement l'entrepreneuriat féminin fait défaut.

Plusieurs points, résultant de cette absence de stratégie cohérente et considérés comme des obstacles au développement de l'entrepreneuriat, sont particulièrement soulignés, notamment :

- La lourdeur des procédures administratives qui se manifeste dans tous les domaines : création d'entreprise, acquisition foncière et immobilière, procédures d'importation et d'exportation, ...
- La fiscalité jugée comme pénalisante
- Les différences de traitement entre PME et grandes entreprises

En définitive, cet environnement peu incitatif pousse de nombreux entrepreneurs à exercer dans l'informel.

Il faut souligner néanmoins que le développement de l'entrepreneuriat féminin, à travers des ciblage spécifiques de la femme dans divers politiques et programmes nationaux, peut être incidemment considéré comme une composante importante de la stratégie de développement du pays. On peut citer à cet effet divers programmes dans les domaines de la promotion du genre, l'éducation, la santé, l'emploi, le secteur privé, la microfinance... Toujours est-il que ces actions ne cadrent pas dans une stratégie intégrée et ne peuvent atteindre pleinement les objectifs et les impacts escomptés étant donné la dispersion des ressources et des efforts, bien qu'elles démontrent la conviction des acteurs et des partenaires sur la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

2.1.2. Faiblesse des appuis

Du fait entre autres de l'absence de politique ou de stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat féminin, les structures d'appui sont rares et ne disposent que de ressources de toute évidence limitées. Bien que des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin soient entreprises par certains programmes, notamment ceux concernant le genre, les actions restent fragmentaires et n'ont que des impacts peu significatifs. D'autre part, étant donné que ces structures résultent d'initiatives diverses, la question de la coordination se pose.

En conséquence, la portée et l'impact de ces initiatives sont assez limités, et ne peuvent pas avoir les effets d'entraînement escomptés. Ce qui est encore renforcé par les faiblesses des stratégies de communication, à l'image des institutions de crédit à risque, dont l'existence même est peu, voire pas connue des femmes entrepreneures.

2.1.3. Faiblesse de l'accès à l'information et à la formation professionnelle

L'un des premiers obstacles rencontrés par l'entrepreneure est la difficulté à obtenir les informations dont elle a besoin, et cela se manifeste dès l'étape de la création de l'entreprise, sur l'itinéraire et les procédures à suivre. L'accès à l'information est tout aussi limité concernant les marchés, le crédit, les structures d'appui et les opportunités de développement pour l'entreprise. Ainsi, rares sont les femmes au courant de l'existence d'institutions de crédit à risque, voire du guide sur la création d'entreprise, document qui pourtant est censé aider les promoteurs dans leur démarche. Ces situations sont révélatrices de l'importante difficulté que rencontre l'entrepreneure dans la recherche d'information, et le problème est encore plus grave en milieu rural.

Il a été également souligné l'inadéquation entre les curricula de formation et les besoins des entreprises, qui est une problématique générale et récurrente aux questions sur l'emploi et l'entrepreneuriat à Madagascar. Il faut noter de même l'absence de vision politique claire en matière de formation professionnelle.

Par ailleurs, les entrepreneures constatent que les femmes privilégient le renforcement des capacités managériales plutôt que techniques, ce qui, assez souvent, se répercute sur les capacités de négociation des entrepreneures auprès des partenaires. Enfin, il est constaté que l'accès à la formation professionnelle demeure relativement cher.

2.1.4. Pesanteur culturelle

Le paramètre culturel est le principal facteur qui implique des différences et des disparités importantes sur les questions relatives au genre et partant, dans l'entrepreneuriat féminin. Les considérations d'ordre culturel sur les questions du genre influent transversalement sur tous les aspects de l'entrepreneuriat et déterminent en grande partie la faible participation de la femme aux décisions économiques et politiques.

Si les cadres juridiques, réglementaires et procédurières mettent l'homme et la femme sur le même pied d'égalité, les pratiques sociales induites par les traditions et les coutumes grèvent effectivement les capacités entrepreneuriales de la femme. A titre d'illustration, les titres de propriété au sein d'un ménage sont le plus souvent au nom de l'homme, ce qui limite l'autonomie et la capacité de la femme à accéder de manière indépendante au crédit. Egalement, les traditions relatives au partage des tâches et des responsabilités éliminent souvent les femmes de plusieurs opportunités. Ainsi, en milieu rural, la grande partie du flux monétaire injecté par les partenaires financiers (projets de développement, institutions de microfinance) est destinée à l'agriculture, qui y est de loin la principale activité de subsistance et génératrice de revenu. Or, les pratiques sociales établissent l'agriculture comme étant principalement l'apanage des hommes, ce qui d'emblée exclut les femmes de ces opportunités d'appui.

Il est cependant clair que la suppression des contraintes culturelles ne peut être du seul ressort du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin, et nécessite des réflexions concertées et un travail de longue haleine à tous les niveaux. Les femmes entrepreneures admettent par ailleurs que des avancées significatives ont été accomplies ces dernières décennies en matière de promotion de la femme et de lutte contre la discrimination.

2.1.5. Faible développement des échanges régionaux

Sur la question de l'intégration régionale, il est constaté en premier lieu que les potentialités ne sont pas suffisamment valorisées. Les perspectives et les promesses relatives à l'ouverture économique et à l'intégration régionale tardent à se concrétiser faute de volonté politique claire et d'un environnement suffisamment incitatif.

Malgré le potentiel du marché régional, les initiatives sont inhibées par d'importantes contraintes, entre autres :

- L'insuffisance des infrastructures, notamment de transport et de communication
- Le manque d'informations sur les marchés régionaux
- Les difficultés en matière de réglementations et de procédures
- Les politiques douanières peu incitatives
- Les appréhensions de nature socioculturelle

En conséquence, les entrepreneures préfèrent souvent se tourner vers les pôles économiques émergents de l'Asie.

2.1.6. Sur la problématique des jeunes

La problématique des jeunes est un important point particulier soulevé. De l'avis des femmes, les jeunes sont, intrinsèquement, encore plus vulnérables, du fait entre autres d'une plus faible employabilité, d'une capacité de négociation moindre et d'un accès plus restreint aux ressources productives. Il est particulièrement noté la quasi-impossibilité pour les jeunes à obtenir du crédit : en effet, les banques commerciales n'octroient de prêt qu'aux entreprises ayant déjà fonctionné pendant une certaine période, et la plupart des IMF exigent comme préalable le dépôt d'une certaine somme ; ce qui exclut d'emblée les jeunes qui dans la très grande majorité, n'ont aucune ressource.

Par ailleurs, les jeunes sont considérés comme porteurs d'innovation mais dont les projets sont parfois assez peu réalistes compte tenu des réalités du monde des affaires.

En conclusion, l'entrepreneure malgache souffre, à l'instar de son collègue masculin, d'un environnement peu incitatif, de l'absence de vision nationale, de la faiblesse des appuis, et bénéficie à titre égal des mêmes opportunités, tout au moins sur les plans réglementaire et structurel. Néanmoins, la femme est implicitement handicapée par la pesanteur culturelle à travers la survivance de traditions et de pratiques à caractère discriminatoire, qui en définitive impose plus de difficultés à la femme à saisir les opportunités entrepreneuriales.

L'entrepreneure malgache dispose cependant d'atouts et de capacités certaines pour apporter une contribution importante dans le développement économique et social du pays, notamment le dynamisme, la volonté et l'innovation qui leur ont permis de persévérer et d'aller de l'avant malgré les difficultés et les obstacles.

2.2. Recommandations générales

Les recommandations ont été formulées comme des réponses aux principales contraintes constatées. Ces recommandations, formulées de manière spontanée par les participants, constituent des lignes stratégiques, des résultats à atteindre et des activités focalisés sur des objectifs à court, à moyen et à long terme.

Il est également important de souligner que les acteurs consultés sont conscients que le développement de l'entrepreneuriat féminin est une composante des processus plus larges de la promotion de l'égalité des sexes et du genre et de la réduction de la pauvreté, et à cet égard constitue une démarche de longue haleine impliquant tous les acteurs nationaux et internationaux, et nécessite la mobilisation de ressources importantes.

2.2.1. Principes

Des principes généraux ont été énoncés, et qui devront servir de fil conducteur dans les processus futurs de prise de décision et d'élaboration des stratégies.

- **Bien définir les cibles**, en tenant particulièrement compte des groupes les plus vulnérables. Ce ciblage devra se refléter à travers les indicateurs de réalisations, de résultats et d'impacts.
- **Capitaliser les acquis** en évaluant les forces et les faiblesses des actions entreprises et d'en tirer des leçons afin d'éviter la répétition des mauvaises pratiques et de partager les procédés qui ont donné les meilleurs résultats.
- **Mutualiser les compétences et les ressources**. La mutualisation est à la fois un principe de base et un instrument visant à capitaliser les acquis en matière de développement de l'entrepreneuriat féminin, et d'assurer la synergie des efforts dans le processus.
- **Cibler les partenariats** entre pays afin de se focaliser sur les secteurs les plus pertinents, et d'optimiser les complémentarités.
- Promouvoir les **échanges Sud-Sud**, à travers l'esprit « *Buy in Africa for Africa* »

2.2.2. Elaboration d'une politique ou stratégie nationale

La première condition au développement de l'entrepreneuriat féminin est l'élaboration d'une politique ou stratégie nationale intégrée. Il s'agira en

premier lieu de favoriser la mobilisation de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux et d'impulser une appropriation nationale du processus. La stratégie nationale devra identifier les priorités nationales en matière de développement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar, et à terme, constituera :

- le cadre institutionnel et programmatique du développement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar
- le principal cadre de coopération en matière de développement de l'entrepreneuriat féminin
- un instrument de mobilisation des ressources
- un outil technique de programmation
- un instrument de mise en œuvre des actions de développement de l'entrepreneuriat féminin

Le processus d'élaboration de la stratégie nationale doit s'appuyer sur une large base participative.

2.2.3. Coordination des appuis

Il s'avère nécessaire de mettre en place un système de coordination des interventions des partenaires techniques et financiers du développement de l'entrepreneuriat féminin. Cette coordination est d'autant plus nécessaire que le processus de développement de l'entrepreneuriat féminin constitue un point de convergence programmatique pour plusieurs organismes et partenaires.

La démarche préalable à entreprendre dans ce sens serait d'établir une cartographie des initiatives et des mécanismes existants, et de mettre en place un système d'information fiable sur l'entrepreneuriat féminin à Madagascar. Ce système d'information servira par la suite à l'élaboration des outils nécessaires au plaidoyer et à la mobilisation des ressources en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Sur le plan organisationnel, la coordination s'appuiera sur deux types de structures. D'une part, une cellule de coordination regroupant les principaux départements ministériels et institutions en charge de l'entrepreneuriat féminin. Cette structure s'assurera principalement de la coordination de la mise en œuvre des stratégies de développement de l'entrepreneuriat féminin.

D'autre part, un comité de pilotage constitué des représentants des organismes et institutions possédant les capacités de plaidoyer, l'expertise technique et des

avantages comparatifs évidents dans les domaines touchant le développement de l'entrepreneuriat féminin, qui assurera principalement l'assistance technique.

2.2.4. Education et formation professionnelle

L'éducation et la formation professionnelle constituent un des aspects fondamentaux de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin. Tenant compte des spécificités de l'entrepreneuriat féminin, il s'agit principalement de :

- Mener des actions visant à orienter les jeunes filles à l'école et à réduire leur taux d'abandon précoce de l'école
- Reviser les curricula de formation
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement psychosocial des jeunes femmes
- Mener des actions visant à alléger les responsabilités familiales de la femme, telle que des formations sur la gestion rationnelle du temps, le développement des crèches et des garderies, ...

2.2.5. Volet culturel

Les contraintes culturelles, à travers les pratiques sociales et les traditions, sont considérées comme l'un des principaux blocages à l'autonomie économique de la femme. La stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin, sans prétendre répondre entièrement à la problématique culturelle, doit prendre en compte sa transversalité et comporter un volet y relatif. Dans ce cadre, quelques pistes ont été proposées :

- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation sur les droits de la femme
- Vulgariser l'image de la femme entrepreneure à travers les différents canaux d'éducation (scolaire, familial, social, ...) afin de progressivement effacer les clichés du diptyque femme au foyer/homme d'affaires. Cela peut se faire par le biais de la refonte des programmes et des manuels scolaires, la diffusion d'émissions radiophoniques, ...
- Privilégier la communication positive à travers la diffusion à grande échelle de *success stories* et d'expériences de femmes entrepreneures
- Encourager et soutenir les études et les recherches sur la culture, en particulier celles concernant la femme.

Enfin, il faut souligner que la coordination des stratégies, des interventions et des efforts avec les autres entités œuvrant dans ce domaine est cruciale.

2.2.6. Promotion des échanges

Il s'agit de mettre en place au niveau régional les structures et les conditions permettant de favoriser les rencontres entre les femmes entrepreneures et de faciliter :

- la prospection de marchés
- les échanges commerciaux
- le tissage de réseaux de partenariats
- le transfert de technologie
- les échanges sur les bonnes pratiques
- le renforcement des compétences.

Le réseautage permettra également aux entrepreneures de partager les visions, et d'avoir ainsi une voie et des propositions communes quant aux stratégies de développement de l'entrepreneuriat féminin.

2.2.7. Formulation d'un Agenda africain pour l'entrepreneuriat féminin

L'objectif est de susciter une synergie des efforts de l'ensemble de l'Afrique en faveur de l'entrepreneuriat féminin, afin de renforcer le plaidoyer auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds. Un agenda africain constituera un cadre de référence global et unifié, qui permettra à chaque pays d'aligner les stratégies et d'harmoniser les actions, aspect essentiel s'il en est, dans une perspective de partenariats et d'échanges régionaux.

Il est également proposé la mise en place de cellules au niveau de chaque pays, qui assurera la coordination générale des activités sur le plan régional.

2.2.8. Développement de l'entrepreneuriat des jeunes

Les principales pistes pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes consistent au renforcement des capacités techniques, managériales et organisationnelles, et l'augmentation du flux financier en direction de ce groupe.

Le principe de mutualisation a été proposée comme outil de développement des capacités à travers des systèmes de *coaching* et de *mentoring* au sein des entreprises, et également dans le processus d'adéquation des qualifications et des besoins des entreprises, par le biais de partenariats entre les universités et les instituts de formation, d'une part, et le secteur privé et les organismes partenaires, d'autre part.

Concernant l'accès des jeunes aux ressources financières, il est suggéré la mise en place de mécanismes financiers tenant compte de leurs spécificités, par le développement et la vulgarisation des capitaux à risque et la constitution d'un fonds de garantie.



Fromagerie

3. Plateforme du Caire sur le développement de l'entrepreneuriat en Afrique

La Plateforme du Caire sur le Développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique a été initiée par l'Organisation internationale du Travail, en partenariat avec la Banque africaine de développement, en 2009. La constitution de la Plateforme fait partie de la mise en œuvre du Pacte sur l'Emploi en Afrique de l'OIT, et de la stratégie de l'*African Development Bank Group* sur l'initiative lancée par la BAD en 2004 pour promouvoir le rôle économique de la femme et

renforcer leurs capacités, en particulier dans les petites et moyennes entreprises, à travers un meilleur accès au financement.

Pour rappel, au Sommet de l'OIT sur la Crise de l'emploi en juin 2009, les pays membres de l'OIT ont adopté le Pacte Mondial sur l'Emploi qui a identifié le besoin de concentrer les efforts à la protection et à la promotion de l'emploi au moyen d'entreprises durables et à l'amélioration de l'assistance aux groupes sociaux les plus vulnérables, parmi lesquels les femmes sont majoritaires.

La contribution considérable de petites et moyennes entreprises au développement socio-économique est largement reconnue dans tous les pays sans tenir compte de leur niveau de développement, particulièrement en Afrique. Cependant, malgré leur importance, les propriétaires de PME font face à de contraintes cruciales dans le développement de leurs affaires et ne profitent pas toujours de l'assistance adéquate.

Dans ce contexte, et conformément à sa Stratégie de Développement du Secteur Privé, la BAD joue un rôle innovateur et catalytique dans le développement de nouveaux modèles et des programmes intégrés pour des niches de PME spécifiquement ciblées en Afrique, avec l'objectif de soutenir leur croissance, améliorer leur accès au financement, et fournir l'assistance pour le renforcement des compétences, des partenariats d'affaires et de la capacité associative.

De même, l'OIT soutient activement les femmes entrepreneurs et leurs associations. Cela se fonde dans les approches normatives de l'OIT à promouvoir l'égalité des sexes, ainsi que ses efforts visant à éradiquer toute forme de discrimination dans le marché du travail, y compris dans les secteurs de la création et du développement d'entreprises.

Le Forum bisannuel du Caire pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin, associant les femmes entrepreneurs et différentes parties prenantes, est une plate-forme de discussion sur les défis et les opportunités relatifs au développement de l'entrepreneuriat féminin dans un contexte de rétablissement économique.

3.1. Résolutions du Premier Forum

La première édition du Forum organisé en octobre 2009 au Caire a adopté, sur la base des constats et des recommandations des participants, les résolutions formant l'ossature de la stratégie globale de développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique :

1. **La mise en œuvre de la Plateforme** d'action du Caire pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, structurée autour des quatre objectifs stratégiques suivants :

Objectif 1 :

Au plan national : « *Créer et renforcer un environnement institutionnel et législatif comprenant des mesures incitatives et un soutien à la mise en œuvre de politiques et stratégies effectives de renforcement du développement de l'entrepreneuriat féminin et de création d'emplois décents et de revenus durables* »

Objectif 2 :

Au plan régional : « *Intégrer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans les politiques et stratégies régionales de développement de l'Afrique* »

Objectif 3 :

Au plan international : « *Mobiliser la communauté des bailleurs de fonds (bilatéraux et multilatéraux), les agences du Système des Nations Unies et les Institutions financières internationales pour qu'elles intègrent l'entrepreneuriat féminin dans leurs politiques et programmes de coopération technique* »

Objectif 4 :

Au niveau des femmes entrepreneures : « *Renforcer les capacités organisationnelles et managériales des femmes entrepreneures et de leurs associations représentatives pour faire campagne et plaider en faveur des besoins de leurs membres et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes* »

2. **La création d'un Mécanisme pour l'Entrepreneuriat Féminin pour l'Afrique** (MEFA) comme moyen d'institutionnaliser la mise en œuvre de la Plateforme du Caire pour l'Action, ainsi que le forum sur le DEF

3. L'institutionnalisation de la **tenue biannuelle du forum** pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique : la seconde édition est prévue se dérouler courant mai 2011

3.2. **Etat de la mise en œuvre de la Plateforme du Caire**

Il importe de rappeler que Madagascar n'a pas participé au premier Forum du Caire sur le développement de l'entrepreneuriat féminin. Les actions entreprises en matière de DEF résultent donc d'initiatives diverses qui ne cadrent pas, comme il a été souligné, dans une politique globale et spécifique sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, mais qui y contribuent de manière plus ou moins directe.

Partant des constats sur les réalités socioéconomiques et le contexte de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar, et des propositions y relatives, le tableau suivant résume la situation à Madagascar par rapport aux quatre objectifs stratégiques de la Plateforme.



Objectif	Situation	Opportunités	Contraintes
<u>Objectif 1</u> <i>Créer et renforcer un environnement institutionnel et législatif comprenant des mesures incitatives et un soutien à la mise en œuvre de politiques et stratégies effectives de renforcement du développement de l'entrepreneuriat féminin et de création d'emplois décents et de revenus durables</i>	- Il n'existe pas de cadre législatif et institutionnel régissant spécifiquement le développement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar - Madagascar dispose depuis 2005 d'une Politique Nationale de l'Emploi, assortie d'un programme de mise en œuvre, le Programme National de Soutien à l'Emploi - L'environnement des affaires est peu incitatif : fiscalité, procédures, accès aux crédits	- L'appropriation nationale du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin et de la création d'emplois décents peut être considérée comme acquise - La motivation et la dynamique des acteurs ont été impulsées par le processus de consultation nationale	- Faiblesse de la capacité de plaider des acteurs - Insuffisance de ressources
<u>Objectif 2</u> <i>Intégrer le développement de l'entrepreneuriat féminin dans les politiques et stratégies régionales de développement de l'Afrique</i>	- Madagascar effectue principalement ses échanges commerciaux avec la France et l'Asie. Les échanges commerciaux avec les pays d'Afrique restent relativement faibles notamment à cause du manque d'information et des mesures peu incitatives - Madagascar a intégré la SADC, la COI et l'IOR	La Plateforme d'action du Caire est une opportunité pour faire du développement de l'entrepreneuriat féminin un agenda africain	- Peu d'informations disponibles sur les marchés régionaux d'Afrique - Faiblesse des infrastructures de transport et de communication - Difficultés en matière de réglementation et de procédures

Objectif	Situation	Opportunités	Contraintes
	- Des initiatives de soutien à l'intégration régionale, essentiellement sur le plan institutionnel, ont été menées à travers le Projet Cadre Intégré - Madagascar a été suspendu de l'AGOA depuis 2009		- Mesures douanières peu incitatives - Faible capacité des femmes entrepreneurs dans la prospection des marchés
<u>Objectif 3</u> <i>Mobiliser la communauté des bailleurs de fonds, les agences du Système des Nations Unies et les Institutions financières internationales pour qu'elles intègrent l'entrepreneuriat féminin dans leurs politiques et programmes de coopération technique</i>	- L'entrepreneuriat féminin ne fait pas l'objet de programmes intégrés mais se reflète dans certains axes de développement identifiés dans les principaux documents cadres de la coopération avec les agences du système des Nations Unies, en particulier l'UNDAF et le PPTD - Aucune initiative d'appui aux réformes de l'environnement des affaires en Afrique - Aucune initiative visant à créer des liens entre les femmes entrepreneurs et Global compact à ce jour	- La mobilisation des acteurs nationaux en faveur de l'entrepreneuriat féminin se précise - La participation au second Forum affirme la volonté du pays de faire de l'entrepreneuriat féminin un levier du développement	- La poursuite des efforts est compromise par le retrait des principaux bailleurs de fonds du à la situation politique - L'entrepreneuriat n'est pas explicitement formulé comme une priorité nationale dans les documents stratégiques

Objectif	Situation	Opportunités	Contraintes
<u>Objectif 4</u> <i>Renforcer les capacités organisationnelles et managériales des femmes entrepreneurs et de leurs associations représentatives pour faire campagne et plaider en faveur des besoins de leurs membres et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes</i>	• Une dynamique de structuration et d'organisation est en train de se mettre en place. Une plateforme nationale des entrepreneurs féminins s'est constituée à Madagascar depuis 2010, et qui s'est intégrée au réseau EFOI de l'Océan Indien • Le renforcement des capacités organisationnelles et managériales des femmes entrepreneurs et de leurs associations représentatives n'est pas encore un processus institutionnalisé, mais résulte d'initiatives ponctuelles	• Le renforcement de la structuration et l'organisation des femmes entrepreneurs se poursuit avec la récente mise en place de la plateforme nationale qui s'est intégrée au réseau des femmes entrepreneurs de l'Océan Indien	• Faiblesse des appuis pour les organisations et les réseaux de femmes entrepreneurs • Insuffisance de ressources

3.3. Institutionnalisation de la Plateforme du Caire

Les questions clés proposées pour recueillir les points de vue des participants sur ce point étaient :

- Quel devrait être le rôle du Mécanisme d'appui à l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique
- Quel est le type de structure à mettre en place pour assurer la durabilité et l'appropriation des actions du forum par les femmes entrepreneurs

3.3.1. Attributions

Sur le rôle à attribuer au Mécanisme d'appui à l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique, plusieurs points ont été proposés, à savoir :

- Faciliter le réseautage et les échanges entre femmes entrepreneures
- Fournir les ressources en information sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique
- Assurer en tant que Centre Ressource les échanges d'expérience, le transfert de technologies et le renforcement des capacités techniques et managériales des femmes entrepreneures.

3.3.2. Organisation

Sur la question de l'organisation du Mécanisme d'appui à l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique, les principes avancés se résument comme suit :

- Une structure régionale dont la forme juridique sera déterminée par l'assemblée générale du Forum
- Une représentation au niveau national.

Il est proposé de mettre en place une structure pilote dans un nombre restreint de pays et sur quelques secteurs bien déterminés, et d'adapter le fonctionnement suivant l'efficacité et les résultats.

D'autre part, il s'avèrera nécessaire d'assurer un réseautage ciblé des pays suivant les complémentarités.

La règle générale à observer sera la représentation des femmes entrepreneurs dans les organes de consultation, de délibération et de décision.

3.4. Agenda du Second Forum Panafricain

Concernant l'ordre du jour du second Forum, il a été proposé l'élaboration au préalable d'un agenda national qui sera soumis au Forum. Cependant, plusieurs thèmes prioritaires ont été suggérés, à savoir :

Thème 1 : Renforcement des capacités des femmes entrepreneurs d'Afrique

- Réseautage des femmes entrepreneurs et des structures d'appui
- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales
- Echange de bonnes pratiques et transfert de technologie

Thème 2 : Intégration régionale

- Opportunités et défis
- Stratégies

Thème 3 : Plaidoyer pour faire de l'entrepreneuriat féminin un agenda en Afrique

- Stratégies de coordination
- Mobilisation des partenaires

4. Conclusion

La consultation a certainement contribué à une appropriation nationale du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin. Elle a permis aux femmes entrepreneurs et aux autres acteurs d'effectuer une évaluation des réalités et du contexte de développement de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar, et de partager les préoccupations et les visions.

Plus important, la consultation a permis d'insuffler une dynamique de mobilisation qui témoigne de la volonté commune des femmes entrepreneurs, des partenaires sociaux, des groupements professionnels, des média, des partenaires techniques et financiers et de tous les acteurs à entamer un processus proactif et des démarches concrètes pour le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Les participants ont unanimement salué l'initiative et ont souhaité la poursuite des efforts de mobilisation en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Le second Forum panafricain représente une opportunité exceptionnelle pour franchir une étape importante dans la démarche que les femmes entrepreneurs malgaches et les partenaires, ont entamée.



Consultation Nationale sur le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin à Madagascar

BIBLIOGRAPHIE

1. *Bulletin de la Banque Centrale de Madagascar n° 14. Mars 2011.* Banque Centrale de Madagascar. Mars 2011
2. *Doing Business : Madagascar 2011.* The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank. 2011
3. *Enquête Périodique auprès des Ménages 2010.* Institut National de la Statistique. Janvier 2011
4. *Genre, Pauvreté et Emploi.* Bureau international du Travail. 2004
5. *Rapport National sur le Développement Humain 2011 : Micro entreprises, emploi et développement humain.* Programme des Nations Unies pour le Développement. 2011
6. *Tableau de bord de l'économie de Madagascar 2010.* Institut National de la Statistique. Octobre 2010
7. *World of Work 2010 : From one crisis to the next?* International Institute for Labour Studies. 2010

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTITES PARTICIPANTES

GROUPE 1 : ENTREPRENEURES

N°	Entités
1	2AC ART ALU CREATION
2	AGROFI
3	AINA CREATION
4	AREPLAST/GRAPHIC' ARTS
5	COFFRETMAID
6	ECG&MB
7	EXOFUIMAD
8	IGA
9	KOSEPA
10	La Gazette de la Grande Ile
11	L'Express de Madagascar
12	MADA TOURS & TRAVEL
13	PLANET BEAUTY INSTITUT
14	ROO'MAZAV
15	SOCIETE ISABELLE MOANA
16	TOKO TELO

GROUPE 2 : ASSOCIATIONS/PARTENAIRES

N°	Entités
1	ACCES BANQUE/APB
2	AIFEM
3	ASHORT SATRANA
4	ASSOCIATION NY HO AVINTSIKA
5	ASSOCIATION TARATRA FEMMES
6	ASSOCIATION VINA
7	BNI MADAGASCAR
8	EAM
9	EFAM
10	FEDMINVAK
11	GIE ECOTANANA
12	GROUPE RAMANANDRAIBE
13	MICROCRED
14	SIPEM
15	SOROPTIMIST INTERNATIONAL
16	UNICECAM
17	UPFL
18	YOUNG AFRICAN LEADER

**GROUPE 3 : ORGANISMES ET PARTENAIRES
AU DEVELOPPEMENT**

N°	Organisation
1	BAD
2	CNMF
3	CTM
4	FIVMPAMA
5	GEFP
6	GEM
7	ONUDI
8	PLANET FINANCE
9	UNFPA
10	UNICEF
11	Union Européenne

Entrepreneuriat féminin **Appelé à révolutionner l'économie**



Les discussions sur l'entrepreneuriat féminin avec le représentant de l'OIT étaient très animées hier à Andranahary.

"Si l'on développe le tissu des entreprises gérées par les femmes, le pays peut enregistrer un développement certain dans une dizaine d'années". C'est ce qu'a déclaré Christian Nsoy, représentant du bureau de pays de l'Organisation internationale du travail (OIT). C'était hier à la maison des Nations unies lors de la réunion du 1er focus group sur le développement de l'entrepreneuriat féminin. Cette réunion a pour objectif de consulter les femmes entrepreneurs, les structures d'appui et les partenaires techniques et financiers sur les thèmes qu'ils veulent débattre au forum panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin qui se tiendra au Caire, en Egypte en mai 2011. Concernant la femme entrepreneur malgache, elle a souvent un profil de battant car elle doit fournir plus d'efforts que l'homme

pour se faire reconnaître et se positionner dans son secteur. Or, si les statistiques font état de 32,6% de femmes chefs d'entreprises, ce taux devrait être plus élevé sur le terrain. En effet, les femmes sont également très actives dans les micro et les petites entreprises informelles. Elles sont largement majoritaires dans l'artisanat par exemple. Ce secteur génère 15% du PIB, un niveau plus important que celui de la zone franche.

De plus, la part des micro-entreprises dans la création de valeur ajoutée est de 41,5%, contre près de 43% pour les PME et 15,7% pour les grandes entreprises. Les micro-entreprises créent aussi beaucoup d'emplois (près de 55% du total). Ce taux est de 22% chez les PME et un peu plus de 23% chez les grandes entreprises. Comme quoi, les entreprises de petite taille sont un grand pilier de

l'économie : elles contribuent beaucoup à la redistribution des revenus via les créations d'emplois et elles sont donc très présentes dans la lutte contre la pauvreté, elles participent activement à la création de richesses et par la même occasion à la croissance économique. Cette situation est valable même chez les grandes économies comme celle des Etats-Unis et des pays de l'Union européenne. Si à Madagascar, l'on développe l'entrepreneuriat féminin, très présent dans les micro-entreprises et les PME, l'économie nationale peut faire des grands bonds en avant. Seulement, des contraintes majeures pèsent sur les femmes entrepreneurs. Les participantes du 1er focus group affirment que l'accès à l'information et à la formation laisse beaucoup à désirer. Il permet pourtant de travailler avec professionnalisme, gagner la confiance

des différents acteurs et partenaires...

Quant à l'accès au crédit, il n'est pas entaché de discrimination par rapport au sexe. Mais il faut l'accord du mari pour les garanties qui sont souvent 3 fois plus élevées que le montant de l'emprunt demandé. De plus, les garanties touchent trop de domaines de la production et des biens personnels, sans parler de l'absence de crédits à long terme. Il faut y ajouter le taux d'intérêt très élevé. Des aspects de la culture constituent aussi un frein au développement de l'entrepreneuriat féminin. Dans certaines régions comme le Nord et à Ambatolampy dans le Vakinankaratra, l'homme veut toujours une femme au foyer ou une femme qui exécute les menues tâches et qui n'a aucun accès à la gestion des affaires, etc.

Fanjamarivo

Fiscalité

Un blocage à l'entreprenariat

Madagascar est parmi les rares pays africains à afficher le plus bas taux de pression fiscale. Celui-ci n'a jamais atteint les 15% alors que la moyenne dans les pays subsahariens à faible revenu comme Madagascar est de 16%. Le pays n'a pas affiché un taux élevé même en période normale comme en 2004 (12% contre une moyenne de près de 16% en Afrique subsaharienne). Ces données du FMI font émerger plusieurs problèmes en matière fiscale. Il y a l'expansion du secteur informel mal maîtrisée par l'administration et qu'elle n'encourage guère à entrer dans le secteur formel. On peut noter, en effet, l'absence de mesures incitatives pour la formalisation des entreprises. Hier à la maison des Nations unies à Andraharo, les participantes d'un focus group à la consultation sur le prochain forum panafricain sur le développement de l'entreprenariat féminin ont noté que la fiscalité était un blocage au développement de cet entreprenariat. Elles avancent que l'obtention

du Numéro d'identification fiscale (NIF) nécessite une inscription via le Net. Ce n'est pas tout le monde qui est connecté à l'Internet puisque le taux de pénétration de ce service demeure encore faible malgré les gros investissements dans des infrastructures comme les câbles sous-marins en fibre optique.

Selon les dernières données officielles datant de 2008, le taux de pénétration de l'Internet est seulement de 1,5%, alors que 8% de la population tananarivienne utilisent l'Internet une fois par mois. En Afrique, le taux de pénétration de l'Internet est en dessous de 9% selon Internet world stat. Cet outil peut être formidable pour le développement puisqu'il peut aider à l'essor de plusieurs secteurs. Seulement, la connexion et l'équipement, c'est-à-dire l'ordinateur, coûtent encore chers pour le commun des Malgaches et des micro et petites entreprises. Les participantes du 1er focus group à la consultation sur le forum panafricain ont également relevé le manque d'informations de la part

de l'administration fiscale. Les micro et les petites entreprises ne savent pas toujours le pourquoi et le comment du fisc et elles ne sont pas toutes au courant des démarches fiscales à suivre. A cause du système d'acompte, le fisc constitue également un frein dès l'entrée même dans le secteur formel. Or, le pays compte de zones où l'économie tourne en plein régime sans que l'Etat y récupère quelque chose en terme de recettes fiscales.

C'est le cas d'Ambatolampy sur la RN7 qui devrait constituer « une mine d'or » pour le fisc. Sur une cinquantaine de fabricants de marmites en aluminium par exemple, seule une poignée travaille dans le secteur formel. En fait, Madagascar a besoin d'une vraie politique économique et non pas uniquement des projets financés par les bailleurs de fonds ou des mesures souvent changeantes et guère innovantes inscrites dans les lois de finances en ce qui concerne le développement de l'entreprenariat.

Huiles essentielles

Le famonty est très recherché

400 000 ariary. C'est le kilo de l'huile essentielle de famonty (*pluchea gravei*) sur le marché international. Ce prix est supérieur à celui des huiles essentielles habituelles également très recherchées comme celle du navinsara (aux environs de 360 000 ariary le kilo d'après des professionnels de Fianarantsoa). Dans le cadre de la consultation sur le prochain forum panafricain sur l'entrepreneuriat féminin organisée avant-hier par le bureau pays de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Andraharo, Emilie Rakotondrainivonona, gérante de Kosopa basée à Toliara affirme que le famonty est très prisé. L'huile essentielle de cet arbuste traite des allergies et d'autres maladies. La littérature sur la médecine douce évoque aussi l'efficacité de cette plante dans le traitement de tumeurs et des douleurs musculaires. Appréciant le climat chaud et sec, le famonty pousse notamment dans le Sud-Ouest de Madagascar. De la famille des astéracées, cette plante utilisée depuis longtemps par les gens du Sud-Ouest soigne les tumeurs, les



Cet arbuste du Sud-Ouest procure de l'huile essentielle très recherchée sur le marché international.

foulures et les luxations quand elle est utilisée en application externe. En décoction, il est proposé pour éliminer les douleurs musculaires et articulaires, certaines maladies qui attaquent les organes internes.

Quant à l'huile essentielle, elle est utilisée en premier secours en cas d'hématome, de foulure, de fracture à la suite d'un accident. Et quand on la mélange avec l'huile essentielle de issa (une plante endémique d'altitude de Madagascar), elle devient un excellent stimulateur pour le système cardio-vasculaire. Par ailleurs, l'huile essentielle de famonty fait partie des rares huiles essentielles

autorisée pour une application cutanée à l'état pur. Dans la transformation en huile essentielle, les feuilles tout comme les tiges et les fleurs du famonty peuvent être utilisées. Afin de procéder à une exploitation durable, Kosopa effectue des essais de plantation. En fait, le Sud du pays regorge de plantes médicinales déclinées en plusieurs variétés et vertus. Mais seules quelques entreprises se risquent à les exploiter. Les contraintes sont pesantes dans la région. Une entreprise déjà présente dans la région depuis plusieurs années évoque le mauvais état des routes qui occasionne des frais supplémentaires plus élevés.

Ce problème risque aussi de nuire à la confiance des clients parce qu'il ne permet pas toujours de respecter les délais et parfois la qualité de certains produits...

Particulièrement pour Kosopa, le financement pose problème. Le prix d'un alambic est de 14 millions d'ariary (70 millions de fmg). Et quand il y a panne, les réparations aussi coûtent très chers. Elles peuvent représenter jusqu'à la moitié du prix de l'alambic. Sans la solidarité entre entrepreneurs de la filière, un tel montant est impossible à trouver pour une entreprise. En effet, les banques ne prêtent qu'aux entreprises de renom et de grande expérience. Le même schéma s'observe chez certaines institutions de microfinance. Ce qui ne facilite pas la tâche aux petits et moyens opérateurs de la filière. Or, si les produits traditionnels d'exportation sont en déclin (crevettes, vanille, textile...), les huiles essentielles devraient connaître un essor très important. Mais la filière manque encore des soutiens dont elle a besoin pour se développer rapidement.

Fanjanarivo



Consultation Nationale sur le Développement de l'Entrepreneuriat **Féminin** à Madagascar

A Madagascar, le secteur des Micro et Petites Entreprises (MPE) constitue un très important vivier d'emplois et la mise en place d'une stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin est une des réponses structurantes aux contraintes économiques et sociales nées de la conjoncture mondiale marquée par la récession de ces dernières années.

Des démarches ont été initiées en vue de mobiliser les acteurs pour une réflexion concertée sur le processus du développement de l'entrepreneuriat féminin. Les réunions de consultation des 23 et 24 février 2011, qui ont vu la participation active des femmes entrepreneures, des partenaires au développement, des média, ont été l'expression de cette volonté et constituent la première étape de la dynamique en marche pour la mise en place d'une stratégie concertée.

ISBN 978-92-2-225895-6 ; 978-92-2-225896-3 (web pdf)